



Les bois pour ouvrage extérieurs :

Bagasse, Balata franc, Cœur dehors, Ebène verte, gaïac de Cayenne, Saint-Martin rouge, Wacapou, Wapa

Ces essences possèdent naturellement des qualités exceptionnelles de résistance aux agents de dégradation biologique rencontrés par le bois mis en œuvre à l'extérieur et en contact avec le sol (classe de risque 4).

Les bois de menuiserie :

Amarante, Angélique, Courbaril, Grignon, Koumanti Oudou, Parcour, Saint-martin Jaune, Wendekolé

Ces essences guyanaises présentent une telle variété de couleur, de veinage et de texture, qu'il est toujours possible, pour un emploi donné, de trouver une essence qui réponde aux critères esthétiques recherchés.

Les bois de structure :

Alimiao, Angélique, Gonfolo, Goupi Jaboty.

Ces cinq essences ont fait l'objet des essais mécaniques normalisés permettant de déterminer leur classe de résistance en vue du marquage CE et sont annexées à la norme NFB 52 001, régissant les règles de marquage.

Ces essences répondent aux exigences de la classe de risque 3, soit naturellement (Angélique), soit par traitement.

Le Gonfolo, le Goupi et l'Alimiao peuvent être utilisés en mélange pour la réalisation d'un même ouvrage : ils appartiennent à la même classe mécanique et nécessitent un traitement de préservation.

D'autres essences guyanaises ont des caractéristiques adaptées à cet usage. Leur utilisation pourra être préconisée dès que les programmes de qualification mécanique en cours permettront le marquage CE des sciages de ces essences, autorisant ainsi leur commercialisation en structure.

Les bois précieux :

Acajou de Guyane, Amourette, Boco, Bois Grage, Bois serpent, Moutouchi, , Satiné rubané,...

Ces bois moins fréquents, voire rares en forêt, sont réservés à un usage noble apportant une haute valeur ajoutée à la matière : ameublement, décoration, marqueterie, artisanat d'art,... Ils peuvent également être valorisés en placages tranchés pour la réalisation de meubles ou d'agencements d'exception.

Les bois tendres :

Balata blanc, Bougouni, Cèdres, Mapa, Inguipipa,...

Ces bois ont une masse volumique comprise entre 400 et 600 kg/m³. Ils sont essentiellement utilisés en coffrage, pour diverses raisons : faible durabilité des grumes, problèmes d'identification des arbres, faible fréquence en forêt,...

Néanmoins, ces bois ont des propriétés technologiques intéressantes et pourraient être utilisés dans la construction, en charpente légère, ou l'ameublement, moyennant un traitement de préservation adapté des grumes comme des sciages.